

Les attentes et les préoccupations des collectivités riveraines en rapport avec le développement maritime



André Stainier

Les Amis de la vallée du Saint-Laurent

PLAN DE LA PRÉSENTATION

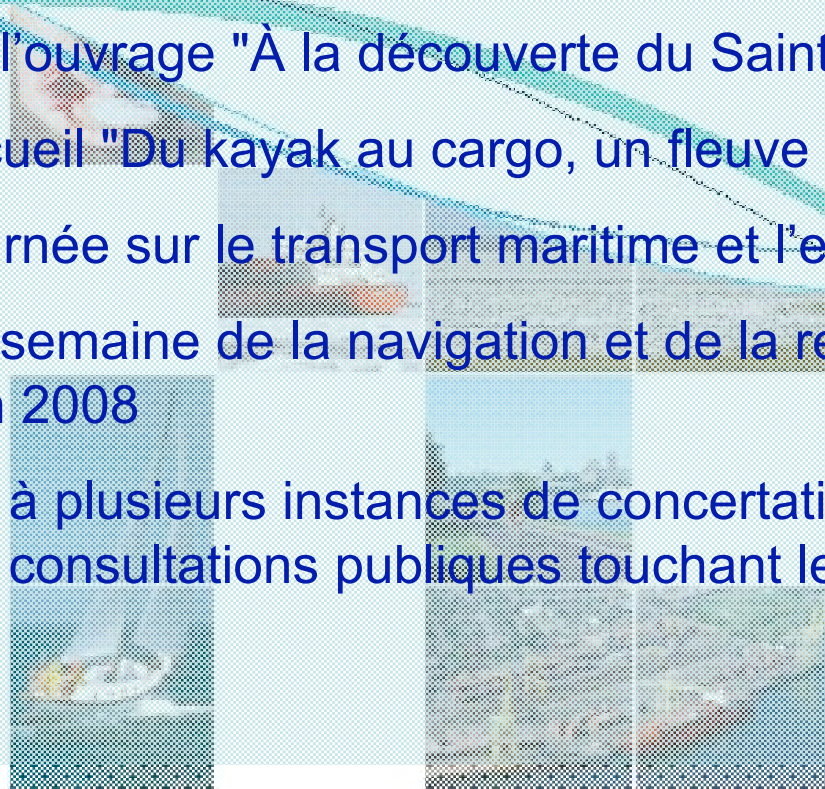
- **Les Amis de la vallée du Saint-Laurent**
 - **Les perceptions du public**
 - **Les préoccupations des collectivités riveraines**
 - **Les attentes des forces vives des collectivités riveraines**
 - **Conclusion**
- 

LES AMIS DE LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT

Regroupement qui se consacre depuis 1986 à la conservation et à la mise en valeur des écosystèmes du fleuve et à l'harmonisation des usages qui s'y pratiquent.

Quelques réalisations:

- Direction de l'ouvrage "À la découverte du Saint-Laurent"
- Forum et recueil "Du kayak au cargo, un fleuve pour tous!"
- Projet de tournée sur le transport maritime et l'environnement
- Projet d'une semaine de la navigation et de la relève maritime à Québec en 2008
- Participation à plusieurs instances de concertation et à de nombreuses consultations publiques touchant le Saint-Laurent



LES PERCEPTIONS DU PUBLIC



LES PERCEPTIONS DU PUBLIC

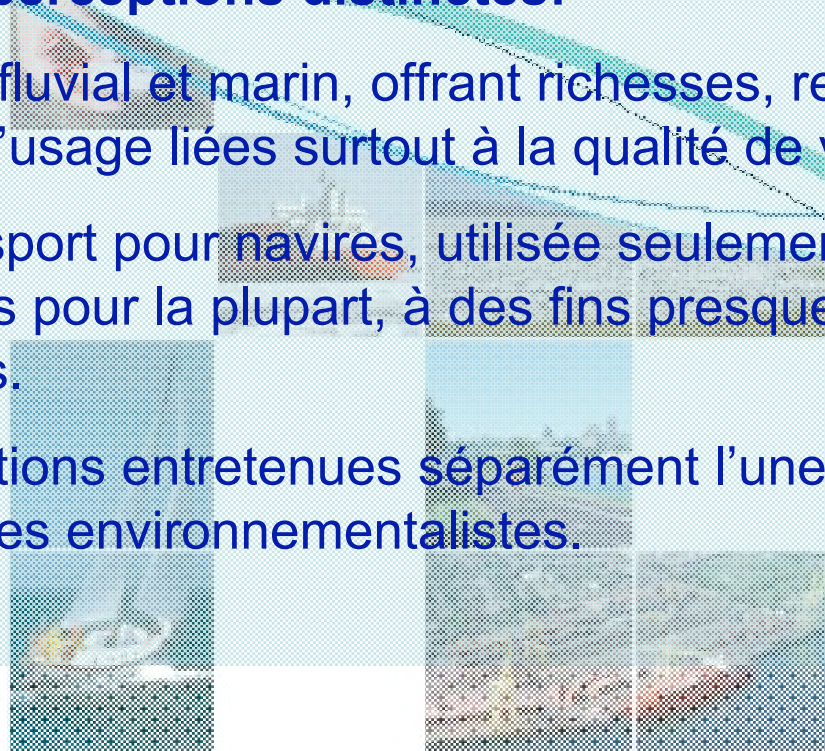
(Ici et ensuite : en référence au Saint-Laurent seulement – donc, ni l'océan, ni les Grands Lacs)

LE SAINT-LAURENT

Objet de deux perceptions distinctes:

- Vaste milieu fluvial et marin, offrant richesses, ressources et possibilités d'usage liées surtout à la qualité de vie;
- Voie de transport pour navires, utilisée seulement par d'autres, des étrangers pour la plupart, à des fins presque exclusivement économiques.

Deux perceptions entretenues séparément l'une de l'autre, même chez les environnementalistes.

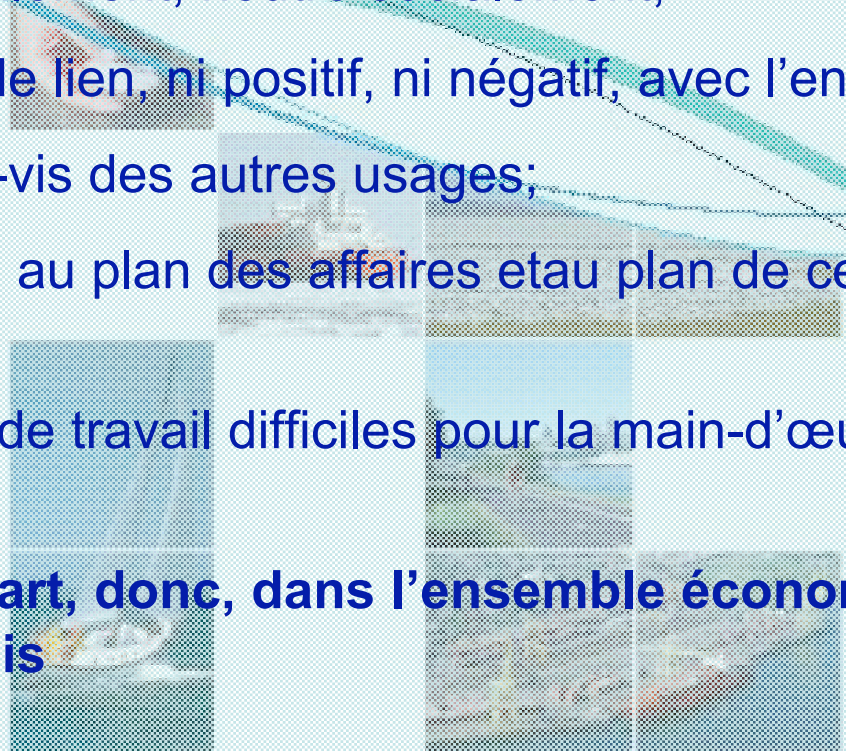


LES PERCEPTIONS DU PUBLIC

Le transport maritime sur le Saint-Laurent perçu comme un élément

- Fonctionnel seulement, neutre socialement;
- Sans presque de lien, ni positif, ni négatif, avec l'environnement;
- Dominant vis-à-vis des autres usages;
- Peu québécois, au plan des affaires et au plan de ceux qui y travaillent;
- Aux conditions de travail difficiles pour la main-d'œuvre non professionnelle.

Un élément à part, donc, dans l'ensemble économique et social québécois



LES PRÉOCCUPATIONS DES COLLECTIVITÉS RIVERAINES

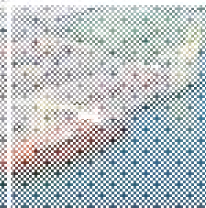
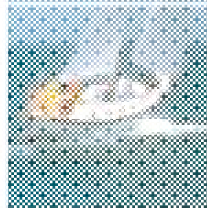


LES PRÉOCCUPATIONS DES COLLECTIVITÉS RIVERAINES

(en rapport avec le développement maritime)

L'accès public au plan d'eau

- L'accès interdit ou limité en zone portuaire, empêchant les activités de loisirs, le développement d'établissements, de parcs riverains, de plages;
- L'accès difficile là où la navigation a entraîné l'artificialisation des berges.

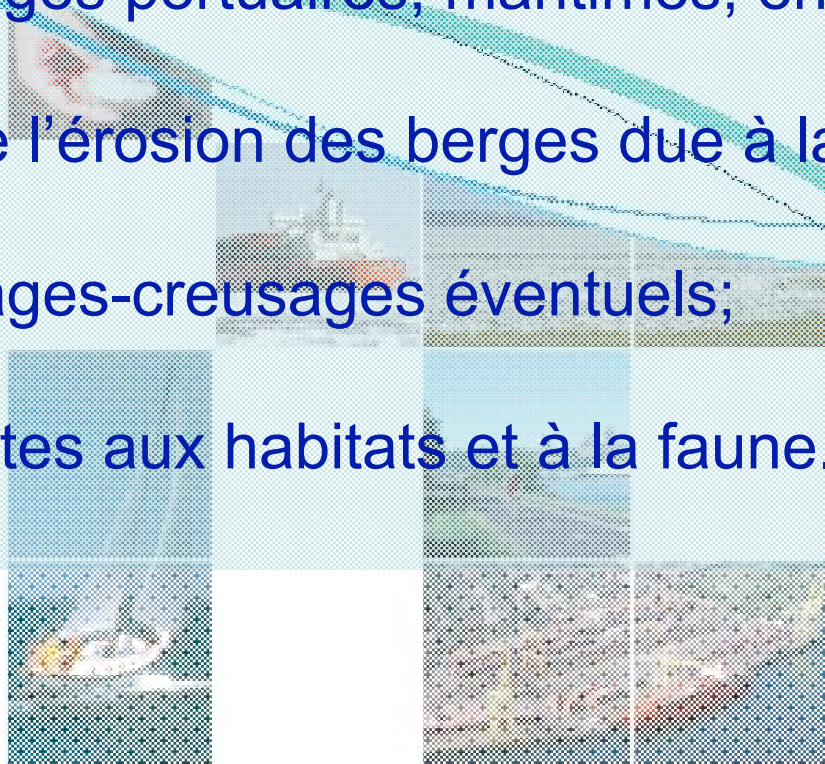


LES PRÉOCCUPATIONS DES COLLECTIVITÉS RIVERAINES

(en rapport avec le développement maritime)

L'intégrité des rives et du fleuve

- Les atteintes à l'intégrité physique des rives dues aux ouvrages portuaires, maritimes, en berge;
- La part de l'érosion des berges due à la navigation;
- Les dragages-creusages éventuels;
- Les atteintes aux habitats et à la faune.



La sécurité humaine et environnementale

- Les risques de déversements de produits pétroliers et autres;
- Les risques d'accidents graves : échouements, collisions, explosions.



LES PRÉOCCUPATIONS DES COLLECTIVITÉS RIVERAINES

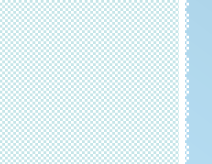
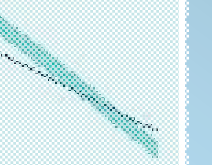
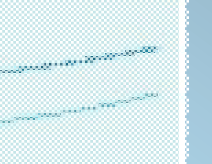
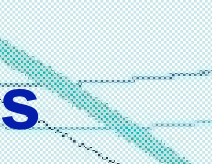
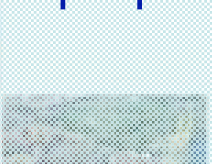
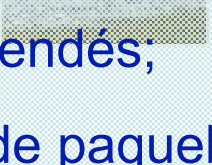
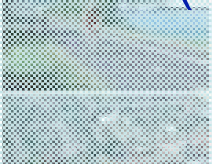
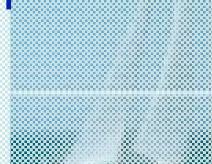
(en rapport avec le développement maritime)

Les impacts sur les mammifères marins

- Les dérangements permanents dus aux routes de navigation;
- Les dérangements occasionnels (physiques, sonores);
- Les collisions.

La pollution de l'eau et des habitats

- Les rejets pétroliers, effectifs ou appréhendés;
- Les rejets appréhendés d'eaux usées (de paquebots notamment).



LES PRÉOCCUPATIONS DES COLLECTIVITÉS RIVERAINES (en rapport avec le développement maritime)

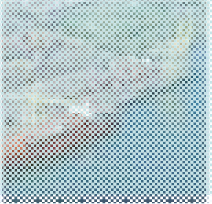
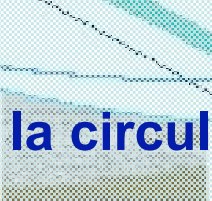
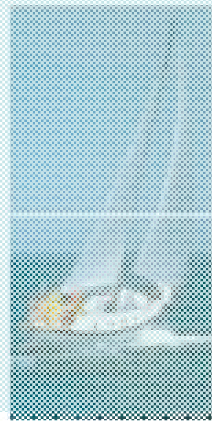
L'emprise des zones portuaires

- L'exclusion, dans ces zones, des autres types de développement;
- L'absence apparente de concertation et de collaboration villes – ports;
- La localisation de ces zones à des endroits intéressants pour la collectivité.



La concentration de transports lourds

- Le camionnage aux ports et sur les routes y donnant accès, souvent au cœur de la vie urbaine.
- Les voies ferroviaires, barrières pour la circulation autour des ports.



LES PRÉOCCUPATIONS DES COLLECTIVITÉS RIVERAINES (en rapport avec le développement maritime)

Le sous-développement maritime en région

- Le faible développement des activités maritimes en région, notamment là où elles ont été florissantes dans le passé.
- La non-utilisation d'installations portuaires existantes ou de potentiels portuaires.



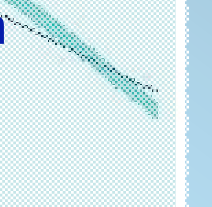
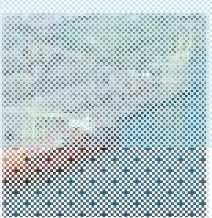
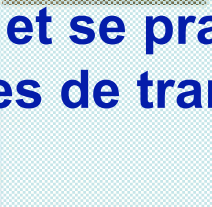
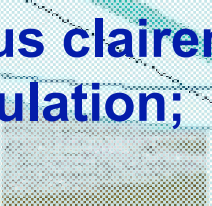
LES ATTENTES DES FORCES VIVES DES COLLECTIVITÉS RIVERAINES



LES ATTENTES DES FORCES VIVES DES COLLECTIVITÉS RIVERAINES (en rapport avec le développement maritime)

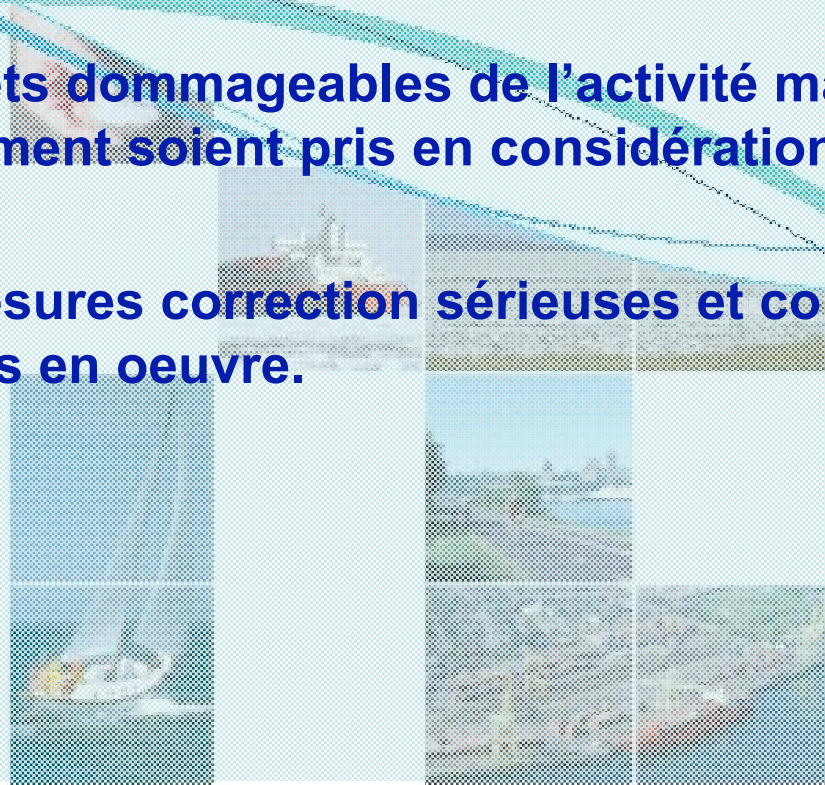
À un plan général:

- Que l'activité maritime s'exerce et se développe en liaison plus étroite avec l'ensemble de l'activité économique et sociale québécoise;
- Que l'activité maritime apparaisse plus clairement et plus immédiatement comme utile à la population;
- Que le transport maritime s'organise et se pratique en liaison effective avec les autres modes de transport.



En matière environnementale:

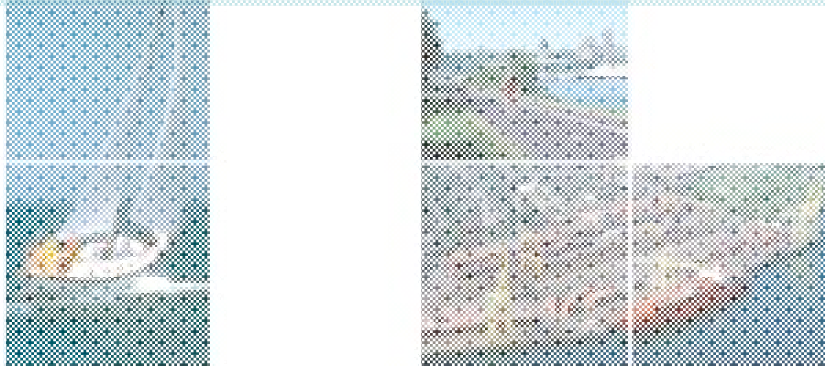
- Que les effets dommageables de l'activité maritime pour l'environnement soient pris en considération.
- Que des mesures correction sérieuses et convaincantes soient mises en oeuvre.



LES ATTENTES DES FORCES VIVES DES COLLECTIVITÉS RIVERAINES (en rapport avec le développement maritime)

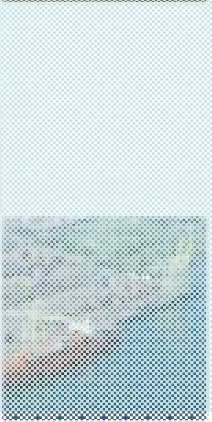
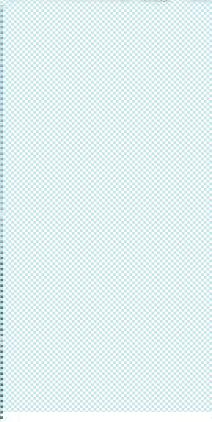
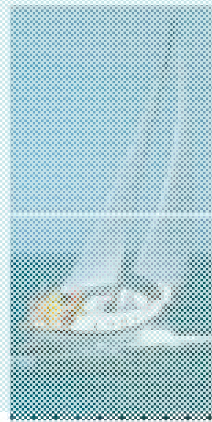
Dans une perspective de développement durable:

- Que le transport maritime se développe là où il représente le mode de transport le plus avantageux du point de vue de l'environnement;
- Que soient favorisées les formes de transport maritime les plus efficaces des points de vue économique, social et environnemental, selon les situations.



Dans la prise en compte des autres usages:

- Que le transport maritime et l'activité portuaire se concertent avec les autres usages du fleuve et de ses rives, de manière à permettre à chacun de s'exercer et de se développer au meilleur de ses possibilités.



LES ATTENTES DES FORCES VIVES DES COLLECTIVITÉS RIVERAINES (en rapport avec le développement maritime)

Dans une perspective de développement régional:

- Que les autorités publiques et l'industrie maritime considèrent et favorisent le développement en région du transport maritime et des infrastructures utiles.



Dans une perspective d'intégration au milieu urbain:

- Qu'en matière d'aménagement du territoire et d'impacts sur l'environnement, le public soit associé, par mode consultatif, à la vie et au développement de la zone portuaire.
- Que les décideurs portuaires et municipaux analysent, planifient et décident ensemble de l'aménagement du territoire portuaire et avoisinant.



LES ATTENTES DES FORCES VIVES DES COLLECTIVITÉS RIVERAINES (en rapport avec le développement maritime)

Quant à l'avenir:

- Que les gouvernements et l'industrie maritime se préparent de longue main aux évolutions auxquelles le transport maritime aura à faire face aux plans environnemental, économique et social;
- Que les gouvernements et l'industrie maritime aient le souci que le public sache qu'ils se préparent dûment aux évolutions qui s'en viennent.

À noter : L'absence, dans les attentes des forces vives des collectivités riveraines, du souci de la relève maritime.



CONCLUSION



CONCLUSION

Mes attentes personnelles:

Que le projet de corridor de commerce Saint-Laurent – Grands Lacs

- **Devienne l'axe structurant du développement maritime au Québec;**
- **Soit élaboré dans le souci de s'intégrer le plus harmonieusement possible avec les écosystèmes et les usages sociaux en place;**
- **Allume et nourrisse un sentiment important et dynamisant de fierté collective autour d'un Saint-Laurent maritime, remarquablement intégré à son milieu naturel et humain.**